VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 12 JUIN 1918 — No. 31

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Tou... ...munications concernant le journ... ...primerie devront être adressées

L... ...itoba
42 AVEN... ...VENCHER
SAINT-BONIFA... MANITOBA
Téléphone ...ain 3377

REFLEXIONS

"Ici et partout en Californie, le français est à la mode, il y a des "classes de français non seulement dans les camps, mais dans les Uni-"versités, les collèges, les académies, les écoles, et même des classes "privées dans les familles, enfin partout.

Voilà ce que l'on nous écrit de la Californie.

Il faut croire que l'intelligence n'est pas gelée là-bas.

Ce bon sens pratique des Américains devrait servir de leçon aux imbéciles de chez nous.

Car enfin, n'est-ce pas de la démence que de refuser aux canadiens-français au moment actuel, l'enseignement de leur langue à l'école publique, et de faire des lois pour empêcher les anglais d'apprendre la langue des plus héroïques défenseurs de la liberté du monde à l'aurore de ce siècle qui nait au milieu du carnage et dans le sang.

Le sort de l'humanité se joue sur la terre de France.

De la victoire ou de la défaite de notre ancienne mère-patrie, dépendra la vie ou la mort des nations qui ont pris fait et cause contre les plans envahisseurs et dominateurs du Kaiser prussien.

Nous pourrions dire plus.

La victoire de la France, sera la délivrance, la victoire morale des peuples aujourd'hui ennemis, car, jamais encore, la France, malgré ses fautes, n'a été l'oppresseur de l'ennemi vaincu.

Il serait fou de nier la puissance, la merveilleuse organisation et la force de cohésion des armées qui combattent sous le commandement de Guillaume, Hindenburg, et Ludendorf.

C'est le monde aujourd'hui divisé en deux camps, et après quatre années de guerre, bien sot serait celui qui refuserait de reconnaître qu'il faudra à chacun des éléments qui composent l'armée des alliés, autre chose que le ronflement des coups de vent de la supériorité universelle.

L'entente parfaite, la vraie cordialité, la confiance, l'union sainte et le respect mutuel sont nécessaires aux armées rangées sous le haut commandement de Foch, si l'on veut démolir le colosse qui depuis 1914 ébranle l'Univers.

Les mêmes sentiments doivent animer nos soldats, notre population civile, nos hommes publics et nos chefs d'état si nous voulons que le Canada occupe dans le conflit le rang qui lui est désigné et qu'il joue le rôle qu'il est appelé à remplir avec tout l'honneur qu'il ambitionne.

Le citoyen qui jette un doute sur la justice de notre cause, et qui cherche pas ses paroles ou par ses actes à détourner ou à affaiblir l'effort de la nation, est un criminel que la loi muselle et jette au cachot.

Le journaliste, l'homme public, le chef de gouvernement qui par leurs écrits, leurs paroles et leurs actes sèment la haine, causent la sizanie et brutalisent le cœur, l'âme ou la conscience de leurs frères d'armes, de tous ces héros dont plusieurs verseront leur sang et mourront martyrs du devoir, sont des archi-criminels qui devraient être écrasés par le mépris populaire, si la loi ne peut les dominer.

La loi Norris passée durant la guerre et banissant l'enseignement du français à l'école, est non seulement une provocation et une blessure outrageante à l'amour du peuple canadien-français pour sa langue maternelle, et à sa fierté de race, mais c'est un acte criminel que l'on tient continuellement en face de la victime qui doit comme les autres s'immoler sur l'autel de la Patrie.

Le refus obstiné de permettre à la population catholique de ce pays de donner librement à ses enfants dans l'école quelle soutient de ses deniers, l'enseignement religieux que sa conscience réclame, est non seulement odieux mais c'est un défi criminel à l'autorité divine, au Dieu dont on n'a pas encore osé retrancher le nom en tête des proclamations publiques; c'est la négation criminelle de sa souveraineté et de la Toute-Puissance de Jésus-Crucifié au nom de qui pourtant le soldat qui s'enrôle doit jurer fidélité au Roi et sans qui le serment du chrétien ne vaut rien devant nos tribunaux de la justice......

Au moment ou nous écrivons ces dernières lignes, la fanfare militaire passe sous nos fenêtres, jouant cette plainte si mélancolique et si remplie de douleur profonde qu'est la marche funèbre de Saul.

Elle précède la dépouille mortelle d'un soldat que ses compagnons vont déposer en terre.

Pouvons-nous ne pas songer en cet instant que ce mort avait une âme qui déjà a paru devant son créateur et a reçu son jugment pour l'éternité.

Sa vie a passé comme l'éclair, la richesse et la gloire du monde ne comptent plus pour rien.

Pour lui comme pour la consolation des parents qu'il a quittés pour toujours sur cette terre, seules, ses bonnes actions vont compter.

Si notre pensée se reporte sur le champ de bataille ou des milliers d'hommes dans une minute son lancés dans l'éternité par le boulet destructeur, ne serions-nous pas criminels de ne pas arrêter notre pensée au seul bien absolument nécessaire à l'homme: la connaissance de Dieu et de sa doctrine.

Et bien, malgré la mort qui depuis quatre ans nous regarde tous les jours en face, malgré les leçons répètées et terribles qu'elle nous donne, et qu'elle semble vouloir encore nous donner pour un temps dont nous ne pouvons prévoir la fin, nos législateurs se cramponnent toujours au mât de l'impiété, ils refusent par un silence cruel d'écouter la prière d'un peuple qui crie avec toute la force dont il est capable, Dieu à l'école, Dieu dans le cœur de l'enfant.

Nous le répétons sans hésitation et nous le disons sans crainte.

L'Etat qui a refusé dans le passé, l'éducation religieuse au jeune soldat qui aujourd'hui meurt dans la tranchée, est souverainement malhonnête et criminel: l'Etat qui lui refuse ce droit aujourd'hui se met au-dessous du lâche assassin qui frappe sa victime dans le dos à la faveur de la nuit dans la noire forêt.

L'Etat qui refuse au canadien-français le droit d'enseigner sa langue à l'école au moment ou ses fils s'en vont sur la terre française, défendre la couronne anglaise et le drapeau britannique est supérieurement borné, imprévoyant et injuste.

N'importe, nos soldats seront toujours des héros qui ne se courberont jamais devant personne, excepté Dieu.

Les peuples alliés et leurs gouvernements devront, du reste, eux aussi s'incliner respectueusement et avec foi devant la Majesté Divine, s'ils veulent assurer le succès de leurs armes, car, c'est à genoux, et à genoux seulement qu'ils vaincront.

LE PONT PROVENCHER

Les contribuables de Saint-Boniface ont donné au conseil de ville le droit et le pouvoir de construire un pont parcequ'ils croyaient que cette construction serait à l'avantage de notre ville.

Ce pont coûtera au delà d'un demi-million.

Quand on songe aux taxes que nous payons déjà et que nous paierons en capital et en intérêts pour satisfaire cette dette, il est facile de comprendre l'anxiété des citoyens de pouvoir en constater l'achèvement complet.

Or, cela ne peut être que lorsque le pont sera ouvert à la circulation.

Nous avions cru la date fixée au 1er juillet.

Selon toute apparence, cependant, il n'en sera pas ainsi avant l'automne prochain, et, même là il y aurait doute.

La question des approches serait aujourd'hui la pierre d'achoppement.

Nous croyons qu'il est d'une souveraine importance que cette question se règle immédiatement.

Chaque jour perdu est une perte sérieuse pour les contribuables.

Il importe que nous ayons le plus tôt possible les commodités pour lesquelles nous payons déjà l'impôt, et, si ce pont doit, comme nous l'espérons, donner à nos propriétés une plus-value, il est important que nous l'ayions sans retard.

Nous ne savons pas quelles sont les difficultés aux approches de Winnipeg, elles peuvent sans doute être règlées.

Quant aux approches de Saint Boniface, si nos renseignements sont exacts, la difficulté provient d'une réclamation en dommages que présenteraient les propriétaires de l'Hôtel Québec.

Il s'agirait de quelques mille piastres.

Nous ne voulons faire aucune critique de qui que se soit, mais vraiment, il nous semble qu'il n'y a pas la question si épineuse qu'elle ne puisse se résoudre.

Dommage, il y a; ou, dommage il n'y a pas.

Une arbitrage pourrait vite décider de la chose.

S'il y a dommage, que l'on paye; s'il n'y en a pas, nous le saurons.

Le point important, il nous semble, est de le savoir tout de suite.

Si l'on considère l'intérêt que nous payons inutilement tant que nous ne jouissons pas des bénéfices de l'ouverture du pont au traffic et au commerce, en même temps que le retard causé à la hausse de nos valeurs immobilières, sur lesquelles nous payons taxes, l'on peut vite comprendre que le refus de payer une indemnité maintenant, nous coûtera bien plus cher à la longue que ce que nous pourrions payer aujourd'hui.

Ce qu'il nous faut surtout, c'est le pont.

Nous faisons ces remarques avec la meilleure intention du monde, pour le bien des propriétaires, et, si quelqu'un peut nous donner des renseignements plus précis, nous serons heureux de publier toute correspondance à ce sujet.

LA MINERVE

C'est le titre d'un nouveau journal fondé à Montréal par M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition conservatrice à Québec.

M. Sauvé est un travailleur et un studieux.

C'est un patriote qui aime de tout cœur sa province natale et son peuple.

Très au courant de l'histoire politique de notre pays, il s'inspire des grandes actions de ceux qui sont aujourd'hui disparus de la scène, mais qui ont contribué le plus au développement de l'influence française sur le sol canadien.

Lafontaine et Cartier sont ses modèles.

Il veut le bien, et même ceux qui, sur les grandes questions publiques, ne pensent pas comme lui, lui rendent le témoignage de la sincérité et de l'idée élevée et généreuse.

Le travail constant et consciencieux a placé M. Sauvé au rang des personnalités politiques remarquables de la province dont il sera premier ministre un jour.

Il sera donc intéressant de suivre le mouvement du programme politique qui sera tracé dans ce journal, qui prendra pour le moment la forme de revue mensuelle, quitte à se changer plus tard en journal quotidien.

Nous lui souhaitons longue vie et succès.

LE CHARBON

L'on nous crie sur tous les tons, que si nous ne nous approvisionnons pas de charbon immédiatement, il nous sera impossible de nous en procurer à l'automne pour l'hiver prochain.

Pour avoir droit au charbon dur, il faut d'abord se procurer 50 pour cent de charbon mou.

Ce dernier est déjà à un prix presque inabordable.

La question est évidemment sérieuse, mais nous serions curieux de savoir comment feront l'hiver prochain, tous ceux à qui les moyens pécuniaires ne permettent pas d'acheter leur charbon cet été?

Que vont faire ceux dont les caves ne sont pas assez grandes pour contenir l'approvisionnement nécessaire?

Ils sont nombreux ceux qui vivent actuellement au jour le jour.

Nombreuses sont les familles qui dépensent chaque mois ce qu'elles gagnent durant ce mois.

Elles voudraient économiser, quelles ne sauraient le faire, vu la cherté excessive de toutes les choses nécessaires à la vie.

Comment feront-elles l'hiver prochain?

Sont-elles vouées à périr de froid, ou des mesures seront-elles prises pour prévenir des malheurs que dans bien des cas les individus ou les familles particulières n'auront pas été en état de prévoir?

Les conseils sont excellents, mais nous aimerions aussi à savoir quel remède est à la disposition de celui qui ne peut absolument pas acheter son charbon cet été.

INCENDIE

Le feu a détruit l'édifice qui abritait le *Telegram*, et il a causé des dégâts sérieux au matériel du journal.

Tous regrettent cet accident.

L'on ne peut s'empêcher cependant de constater qu'il y a, même dans cette vie, des retours curieux.

Quand un incendie désastreux réduisait en ruines la moitié de la ville de Halifax, et que tout le Canada compatissait à ces malheurs, le *Telegram*, trouvait l'occasion appropriée pour exprimer son regret, que tel désastre ne fût pas arrivé à la ville de Québec.

C'était à l'occasion, un vœu qui pour le moins manquait de dignité et de grandeur.

Espérons que celui qui, dans le temps écrivait ces lignes, regrettera aujourd'hui ces sentiments peu délicats.

BRIGADE CANADIENNE-FRANCAISE

Cette idée fait du chemin.

Nos soldats canadiens français ont déjà suffisamment fait preuve de courage et d'audace pour les autoriser à demander, la formation d'une unité qui leur permettra de combattre les uns à côté des autres sous le commandement d'officiers de leur langue et de leur sang.

De la force de résistance, de l'esprit d'initiative et de la tenacité du soldat canadien français, personne auojurd'hui oserait douter.

Sa vaillance est reconnue partout.

Qu'il veuille, comme les autres avoir sa brigade ou il sera chez lui, ou il pourra combattre, vivre ou mourir à côté des siens, c'est juste.

Espérons que ses efforts dans cette direction seront couronnés de succès.

Le français aime mieux combattre dans un corps français; l'anglais préfère l'anglais; il en est de même pour tous les peuples.

Pourquoi voudrait-on qu'il en soit différemment avec les canadiens français?

Nous pouvons faire erreur, mais il nous semble que si nos compatriotes étaient tous groupés dans une seule famille, ils donneraient sous le commandement immédiat de leurs officiers compatriotes et sous la direction suprême de leurs officiers supérieurs et de Foch, un résultat de travail et d'ardeur qui dédoublerait leur effort militaire pour la cause des alliés.

Ajoutons que nous disons cela, sous forme de vœu, car, il est possible qu'au point de vue militaire strict, cela soit impossible.

Dans ce cas, nous nous inclinons respectueusement, car nous réalisons bien que l'important est surtout de gagner la victoire.

Sur ce point, les chefs militaires sont les seuls juges compétents.

L'OBUS DU VENDREDI SAINT

Pourquoi Dieu a-t-il permis qu'un obus frappe une église où les fidèles priaient?

Le Vendredi-Saint, à 3 heures de l'après-midi, à l'heure même où Jésus était mort pour tous les hommes, un obus allemand est venu frapper de mort, dans une église de Paris, les fidèles assemblés pour passer en prières cette heure religieuse entre toutes. Les victimes étaient surtout des femmes et des enfants. Il y eut 75 morts et 90 blessés!

Ce criminel attentat, représentatif de ce que l'Allemagne appelle sa Kultur et qu'on appelerait plus justement une barbarie cultivée, à soulevé l'indignation du monde entier.

Le Saint-Père, des cardinaux de toutes les parti du globe, entre autres le cardinal archevêque de New-York, Mgr Farley, en chambre française des incroyants auxquels s'associa le governement, le grand Rabbin de France, M. Israël Lévi, le président de la Fédération des Eglise Protestantes de France, bref des sommités de tous les pays et de toutes les croyances protestèrent contre ce crime abominable.

Un seul journal français, **le Radical** eut le mauvais goût de demander "Pourquoi Dieu n'empêche-t-il pas cet obus de frapper ses dévotes?" Plusieurs réponses à cette question parurent dans les journaux catholiques.

Nous en reproduissons une publiée dans **Le Prêtre aux armées**; puis dans **la Réponse.**

L'Obus du Vendredi-Saint

Pourquoi?....

Parmi tous les pourquoi qu'a fait crier cette guerre, voici peut-être le plus tragique : pourquoi cet obus, lancé par les Allemands au jour et à l'heure de la mort de Notre-Seigneur, est-il allé tomber précisément sur une église et tuer les fidèles qui s'y trouvaient en prière.

A ceux qui m'ont demandé cela, je réponds : "Tout d'abord, pourquoi y a-t-il un Vendredi-Saint?... et pourquoi, dans ce Vendredi-Saint. une heure sainte entre toutes, 3 heures de l'après-midi?"

Ce pourquoi me paraît beaucoup plus angoissant que l'autre. Vous me dites : "Pourquoi Dieu a-t-il laissé tuer ses innocentes créatures?" Je vous réponds: "Pourquoi Dieu a-t-il laissé tuer son Fils?" Et dans mon pourquoi, il y a peut-être, à votre pourquoi à vous, un commencement de parce que....

Le Sang du Vendredi-Saint a racheté le monde. A ce Sang divin, les Allemands ont voulu, à l'heure même où il coulait une fois de plus, mêler du sang français...

Tant pis pour eux!....

Autour de la croix, il y avait deux croix, et sur chacune un homme... L'un des deux unit, par un acte de charité, sa mort a celle de l'Homme-Dieu : l'Homme-Dieu scella cette union, accepta cet afflux de sang, et canonisa celui qui l'offrait : "Aujourd'hui. tu seras avec moi dans le paradis."

L'autre sépara sa cause de celle du Juste: sur le dernier soupir de l'Homme-Dieu il jeta son ricanement de bête humaihe aux abois... Sa cause est restée séparée...

Le Vendredi-Saint 1918, à 3 heures de l'après-midi, deux "humanités" encadraient la croix dressée à nouveau sur le monde.

A droite une humanité priante, unissant ses larmes à celles de Marie, préparée à unir son sang à celui du Sauveur.

A gauche, une humanité ricanante, insultante, sonnant de son obus de haine l'heure solennelle de l'amour divin, blasphémant Jésus et sacrifiant à Odin.

N'est-ce pas, Jésus, que vous vous êtes tourné vers tous ceux qui mouraient là en communion avec vous, et qu'à chacun vous avez redit: "Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis?"

Quant aux autres...

* * *

A l'autre, au larron blasphémateur. le Sauveur n'a rien dit. Des autres, en tant qu'individus, je ne dirai rien. Dieu sonde les coeurs. Mais, en tant que peuple, ce n'est plus la même chose!.... Et je dis que le peuple qui a jeté ce ricanement sanglant sur la mort du Juste est un peuple jugé.

Prenez ce mot dans tous les sens... Peuple jugé au tribunal des hommes. Je défie qu'on trouve un honnête homme, même parmi les neutres professionnels, pour féliciter l'Allemagne de son coup de canon. Et vous pouvez être sûrs que voilà un coup de canon qui retentira dans l'histoire, et que les générations qui nous suivront seront plus sévères encore pour lui que nous-mêmes.

Mais aussi, peuple jugé au tribunal de Dieu. J'en appelle, a dit l'archevêque de Paris, à la justice de Dieu, et voici que de toutes parts les voix les plus autorisées contresignent cet appel!.... Patience. L'heure de Dieu sonnera. Et pour les peuples, elle ne peut sonner qu'ici-bas....

* * *

Vous qui demandez pourquoi, dites-moi. même si vous ne partagez pas nos croyances, dites-moi si vous ne trouvez pas que notre part est meilleure que celle des Allemands?.... Malgré le sang qui a coulé, malgré que là-bas on ait ri et qu'ici on ait pleuré, dites-moi si vous n'estimez pas être du bon côté?.... Si vous aviez eu le choix, avec qui auriez-vous voulu être? Avec les ricannants?.... ou avec les pleurants?... Je ne doute pas de votre réponse. Et j'en conclus: vous voyez bien que, malgré tout, notre part est la meilleure, et que nous n'avons pas à nous plaindre de Dieu!.... Ce n'est pas lui qui a voulu ce coup de canon; mais le mal l'ayant voulu, Dieu n'a pas voulu qu'il fût tiré par nous; il n'a pas voulu cet opprobre sur le nom de la France; ce n'est pas le sang allemand qui s'est trouvé mêlé à celui du Calvaire, c'est le sang français versé par des bourreaux allemands. Ce n'est pas l'Allemagne, c'est la France qu'on a voulu coucher dans le même tombeau que le Christ.... Mais ce tombeau n'est resté clos que quelques heures. O France, qui as partagé le Vendredi-Saint du Christ, confiance: bientôt tu auras part à sa Pàque!..

E. Duplessy.

L'OPINION DE FOCH

Le généralissime Foch a écrit (d'après le Free Press du lundi matin, 10 juin) un article dans le journal "The Field", où il donne son opinion propre sur le but militaire des alliés. Nous en reproduisons les passages suivants:

"Pour arriver à ses fins et pour imposer sa volonté à l'ennemi. la guerre moderne ne reconnait qu'un moyen: **la destruction des forces organisées de l'ennemi...**

On doit utiliser les réserves avec une extrême parcimonie, a fin que la **masse de manoeuvre** soit assez puissante pour porter le coup décisif avec le maximum de force possible. Cette masse est enfin déclanchée et lancée sans la moindre idée de la ménager en conformité avec un plan bien mûri, à un point choisi d'avance, dans une action surpassant en violence et en énergie toutes les autres phases de la bataille et ayant comme principaux caractères: la surprise, la masse, la vitesse....

Nous ne devons pas, dans la poursuite de ce résultat suprême, nous laisser décevoir par les apparences (gains ou pertes de terrains) etc.

Gén. **Ferdinand FOCH**

La Cathédrale de Reims et le problème du pain

Ces jours derniers, je suis allé à Reims où je n'étais pas retourné depuis qu'en septembre 1916 j'ai pu y conduire mon éminent ami anglais, M. Edmund Gosse, le critique et historien bien connu, bibliothécaire de la Chambre des Lords. Peut-être avez-vous lu notre voyage et notre viste au cardinal Luçon, tels que Gosse les a racontés dans une belle page du Times, émue et savante, qu'a traduite la Revue Hebdomadaire (numéro du 19 janvier 1918). Ah! depuis lors, combien se sont étendus les ravages!

La cathédrale en ruines et qu'assiègent les herbages demeure seule au milieu des décombres. Ecorchée vive, brûlée, dépouillée de ses dentelles et même de son épiderme, elle garde pourtant la charmante majesté d'une reine du ciel et son caractère sublime d'ascension. "Montez toujours," dit-elle aux âmes. Autour d'elle, la ville est par terre.

Le soir où j'étais là, sur la place du parvis, un groupe d'ouvriers descellaient la Jeanne d'Arc. Personne d'autre. Les Rémois sont partis en exil, et les soldats veillent dans les caves. Rien que le bruit par intervalle de quelque détonation. C'était poignant comme l'agonie du Christ sur le Calvaire, à la dernière heure du jour.

La voilà donc cette merveille, cette oeuvre de gloire qui nous éblouissait par sa vie intense et radieuse! Elle est toute effritée, estompée, voilée, exactement, dépouillée des ses sculptures par le feu. De triomphale, sa majesté est devenue attendrissante. Dans sa ruine, elle garde la beauté de la jeunesse. Elle repose sur des fondations solides et laisse toujours voir ses belles proportions, l'ordonnance de ses portes, de ses étages et de ses tours. Le regard embrasse l'immense façade et puis monte et descend avec amour au long de ces formes délicates qui faisaient dire au passant : "Puisse-t-elle ne jamais périr!" Elle semblait un paradis. On n'avait jamais fini de déchiffrer le détail de ses leçons de pierre scuptée. Elle s'élevait comme un chant et s'épanouissait, se développait avec ses verrières, avec ses milliers de saints personnages et d'anges radieux, comme Les fleurs ont été arrachées bestiaun jardin dont les fleurs se rélement et le chant navre aujourjouissent d'un printemps éternel. d'hui les coeurs qu'il transportait.

La solitude et le silence règnent partout dans Reims. Quelques passages ont été dégagés, ouverts aumilieu de cet écroulement général, mais le plus souvent les décombres obstruent les rues. Plusieurs quartiers ne sont qu'un amas informe de briques et de moellons. D'autres fois, des maisons subsistent, mais à travers leurs fenêtres sans vitres ni volets on aperçoit de pauvres chambres calcinées, détrempées et toutes saccagées. Alors on revient, comme à la croix du cimetire et à l'étoile du naufrage, au pied de la cathédrale, grand vaisseau démonté dont l'équipage a disparu, Lusitania qui flotte.

Ses portes sont fermées; le noble archevêque qui l'an dernier nous les fit ouvrir est parti, par obéissance, avec son peuple, mais du dehors nous prions le Dieu de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc qu'il donne la victoire aux fils de ceux qui avaient su lui construire cette maison de lumière, le plus bel édifice de la chrétienté.

Que Dieu te garde, cathédrale, joyau de l aVierge du Ciel, testament des siècles français, haute pensée de l'humanité, et qu'il donne la victoire sur les Barbares aux poilus, sans qui la beauté du monde périrait.

Mais est-il bon de plaindre nos pertes et de donner tout haut une voix aux regrets? Réfugions-nous dans le service, car c'est le temps de ceux qui agissent.

Précisément, jeviens de recevoir la visite du président du syndicat central des agriculteurs de France. Il m'a fait lire les lettres d'un certain nombre de maires de village, exposant les difficultés que soulève le rationnement du pain dans les campagnes.

Dans les campagnes, me dit-il, la vie est naturellement fatigante. Les enfants pour aller à l'école doivent souvent parcourir d'assez longues distances; presque tous les adultes, hommes et femmes, et les vieillards de 60 ans comme les autres, depuis le début de la guerre,

(A suivre sur la 2ème page)

La Cathédrale de Reims et le problème du pain

(Suite de la 1ère page)

sont occupés aux travaux des champs par tous les temps. Des suppléments de 100 ou 200 grammes de pain seraient presque indispensables à toute cette population rurale, mais les municipalités n'ont même pas d'approvisionnements suffisants pour les délivrer à tous les travailleurs. Et pourtant les villages manquent des denrées alimentaires (viande, cheval, charcuterie, triperie, conserves poissons) qui dans les villes peuvent remplacer le pain. Les salaires y sont peu élevés. Enfin le paysan vit surtout de soupe et le pain constitue à lui seul plusieurs de ses repas.

Je tairais cette plainte si je ne voyais pas le remède ou du moins l'atténuation du mal qu'elle dénonce.

Un maire du département de la Meuse nous dit et nous demande de dire au ministre du ravitaillement comment il est sorti de cette situation difficile. Son procédé consiste à incorporer à la pâte dans le pétrin une quantité de purée de pommes de terre qui peut aller jusqu'à la moitié du poids de la farine employée. Le pain ainsi obtenu est bon, se conserve bien et a donné satisfaction à tous les consommateurs. La quantité mise à la disposition du comité, et tous les ouvriers peuvent ainsi recevoir les suppléments de cent et de deux cents grammes qui ont été prévus et qui leur sont absolument nécessaires.

Je prie M. Boret qu'il autorise la fabrication de ce pain. La récolte des pommes de terre a été très abondante en 1917, dans beaucoup de régions. Il en reste encore d'assez gros approvisionnements qui ne peuvent pas être plus utilement employés qu'à augmenter les rations de pain des travailleurs.

Nous voilà loin, semble-t-il, des chefs-d'oeuvre de Reims, mais toutes les préoccupations de la France à cette heure sont unifiées et ne forment qu'un seul problème qui se résume dans la nécessité de tenir pour vaincre.

Maurice BARRES,
de l'Académie française.

P.S. — Une fois encore, je viens faire appel au concours que mes lecteurs, depuis quatre années, ne m'ont jamais refusé. Il s'agit de la Ligue des Patriotes. Je n'ai pas à rappeler les immenses services rendus pendant quarante ans par ce grand Français, Paul Déroulède, et par ses fidèles ligueurs. Quand Déroulède est tombé, au début de 1914, il m'a confié la tâche de continuer son ouvre. Depuis le début de la guerre, avec la collaboration de nos vice-présidents: Ernest Carnot, Galli, Gauthier de Clagny, le colonel Tournade et de notre administrateur-trésorier Le Menuet, nous nous sommes efforcés de nous inspirer de la pensée du fondateur de la Ligue et de maintenir sa flamme. L'heure n'est pas venue d'énumérer les services que la Ligue a pu rendre aux soldats, à leur famille, à l'union sacrée, à l'union avec les Alliés, et la place qu'elle a prise, quasi officiellement, dans toutes les grandes manifestations nationales, depuis quatre années. Au jour le jour, les lecteurs de l'Echo de Paris ont approuvé notre propagande, qu'inspirent, au-dessus et en dehors de toute politique, l'amour de la France et la sainte haine de l'envahisseur.

Jusqu'à cette heure, Mademoiselle Déroulède les amis que je viens de citer et quelques autres ont pu faire face aux frais assez lourds de notre organisation. Mais notre effort ne suffit plus, et pourtant nous ne pouvons pas songer sérieusement à recouvrer les cotisations de nos camarades qui sont à l'armée. En conséquence je m'adresse très simplement au public, et je ne crois pas dépasser la confiance qu'il veut bien me témoigner en lui demandant son aide d'argent pour continuer l'oeuvre de Déroulède. Les souscriptions seront reçues au siège de la Ligue des Patriotes, 4, rue Sainte-Anne, par notre trésorier Ferdinand Le Menuet, conseiller municipal de Paris.

M. B.

AU CLUB "LE CANADA"

Parce que le club "Le Canada" a fermé son local pour l'été, d'aucuns s'imaginent qu'il est descendu dans la tombe. C'est une erreur. A cause des difficultés de l'heure présente, l'administration a jugé sage de réduire les dépenses mais elle est bien décidée à ce que l'organisation continue à vivre, et dans ce but plusieurs plans sont en ce moment à l'étude.

La soirée de gala donnée par le cercle dramatique du club "Le Canada," au théâtre Winnipeg, mercredi le 5 juin, a été un très grand succès, au double point de vue de l'assistance et de l'exécution du programme. Les jeunes gens des deux sexes qui ont eu assez de confiance en leur talent pour étudier les trois pièces qu'ils ont offertes, en particulier "Le Cid", méritent de très grandes éloges: ceux-ci, d'ailleurs, se résument en cette parole d'un ancien: "C'est la plus belle représentation et la meilleure qui ait jamais été donnée à Winnipeg en langue française".

Pour rendre pleine justice à la diction, aux gestes et au jeu des divers acteurs, il faudrait une plume plus habile que la mienne: aussi me contenterai-je de dire que chaque rôle a été interprété de façon absolument parfaite, que chaque chant, soit dans l'opérette, soit entre les actes, a été merveilleusement rendu et que les accompagnatrices ainsi que la fanfare, qui avait bien voulu prêter son concours, se sont acquittées de leur tâche de façon impeccable.

Mlle Marion O'Neal n'ayant pu être présente, sa place fut prise par Mme E. M. Counsell: cette dame donna trois morceaux de chant qui furent très appréciées. H.-B. Le Franc chanta aussi la Cavatine de Faust, de Gounod, et Le Clairon, de Déroulède, bien que son nom ne parût pas au programme musical.

Il me reste à dire qu'une bonne part du succès de cette soirée revient aux personnes dévouées qui ont assuré la vente des billets.

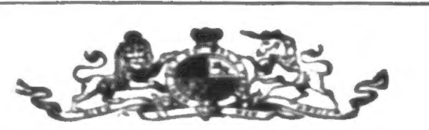
—*Communiqué.*

THEATRES

Walker—Margaret Anglin dans "Billetted" toute la semaine. Le théâtre se remplit pour entendre ce drame merveilleux: comédie des plus intéressante et dont l'intérêt est soutenu du commencement à la fin.

Pantages — Cette semaine les vues animées sont les plus belles représentations.

Dominion — La semaine prochaine Norma Talmadge qui a beaucoup d'amirateurs dans Winnipeg sera au théâtre la semaine prochaine.



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 27 juin 1918, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juin 1918

CHEVALIER DE L'AIR

Aucune nation plus que la France, naguère si prompte à se dénigrer, n'a mérité depuis trois ans de s'admirer et de s'aimer. Ses fils lui créent jour à jour un capital d'honneur inépuisable. Et déjà se détachent de la masse anonime les héros notoires qui incarneront dans le futur la vaillance, l'audace et le renouveau français. Georges Guynemer est de ceux-là. Ses victoires firent tressaillir la France d'allégresse et d'orgueil. Sa mort fut un deuil national. De cette destinée, "éblouissante et brève", M. Henry Bordeaux, l'historien des *Derniers jours du fort de Vaux* et des *Captifs délivrés*, vient de se faire le biographe passionné. Il a connu Guynemer; il l'a vu dans les camps d'aviation; il a été le témoin d'un de ses combats. En 1917, il l'a rencontré à Compiègne, chez son père. Mieux encore, il a recueilli sur lui de la bouche de ses parents de précieuses confidences; il a eu entre les mains ses lettres, ses carnets de vol, les notes de l'un de ses maîtres de Stanislas, et de cette intimité spirituelle est né ce livre: *Vie Héroïque de Guynemer* (1), qui consacre une illustre mémoire et dont toutes les pages sont comme baignées de la plus pure lumière.

Le mérite éminent d'une biographie, plus encore que la véracité, c'est le mouvement et la vie. Toute existence, si courte qu'elle soit, a son rythme. Découvrir ce rythme et le rendre visible, c'est la tâche propre du biographe. Un romancier y réussit mieux qu'un autre, formé qu'il est par son art à organiser, à animer, à faire vibrer la matière humaine. La vie de Guynemer, qui est tout action, est aussi tout ascension. Ce rythme ascendant, M. Bordeaux le dégage avec une aisance souveraine et en donne comme la sensation matérielle... A quatorze ans, l'écolier de Stanislas construit un petit aéroplane en étoffe, lance son appareil d'une fenêtre du dortoir et préside à ses évolutions. Lorsque de la cour du collège il voit voler son avion, il le suit des yeux "avec une émotion presque religieuse", et regarde longtemps le morceau de ciel où il a passé. Si jeune, il justifie le vers du poète: *Os homini sublime dedit coelumque tueri.* Et lorsque son père l'interroge sur la carrière qui le tente, il répond: "C'est l'aviation." La guerre éclate. Le 21 novembre 1914, il signe un engagement de six mois, est désigné pour l'escadrille des Cigognes, abat son premier avion le 19 juillet 1915, remporte sa onzième victoire le 28 juillet 1916. "C'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne, dit Bossuet de Condé après Rocroi. Mais pour lui c'est le premier pas de sa course." Guynemer a vingt-deux ans, l'âge de Condé. Il aura son Fribourg, son Nordlingue et son Lens. Pendant les quatorze mois qui lui reste à vivre, ce jeune homme au teint ambré, aux cheveux noirs rejetés en arrière, aux yeux d'agate noire piqués de points d'or, ne cessera de moissonner les palmes, d'entasser victoires sur victoires. Chaque jour il se dépasse et se surpasse.

Calme, il monte où jamais personne n'est monté. En une seule journée, il livre huit combats. Le 16 mars 1917, il abat trois avions; le 25 mars, il flambe quatre appareils. Sa fougue, son coup d'oeil, sa maîtrise tiennent du prodige. Cinquante-trois victoires. Il est l'as des as. Son Nieuport nettoie le ciel d'Albatros comme un aigle chasseur de vautours... Et voici qu'un matin de septembre Guynemer ne rentre pas. Est-il mort? prisonnier? Ni son corps n'est retrouvé, ni son appareil, ni le lieu de sa sépulture. Sa disparition reste enveloppée de mystère. On n'entendra plus son rire claire d'enfant; on ne le verra plus descendre triomphant et "quasi titubant d'une ivresse sacrée, comme le jeune dieu des bacchanales célestes".

"Le jeune Dieu", dit M. Bordeaux, et ailleurs "le dieu inspiré de la jeunesse française". C'est qu'il n'est pas seulement l'historien de Guynemer, il est son trouvère; il écrit sa vie et aussi son geste; il le raconte et il le chante. Un Guynemer n'est pas seulement un pourvoyeur de gloire, il est un créateur de poésie. "Héros légendaire", porte sa vingt-sixième et dernière citation. A peine mort, disons mieux, encore vivant, il est entré dans la légende. S'il n'a que faire du *Macte animo virtute, puer*, c'est pour lui qu'a été écrit *Sic itur ad astra*. Aussi les divisions du livre de son biographe ne sont-elles pas des chapitres, mais des chants, les chants d'un poème. Et le second s'intitule *Plein Ciel*, comme la pièce célèbre, lyrique entre toutes, de la *Légende des Siècles*. Guynemer, c'est un "paladin", c'est le "Chevalier de l'Air". Aux vieilles chansons françaises du moyen-âge il ajoute une page étincelante. Autour de lui se groupent spontanément les figures fraternelles des plus fameux héros de l'Epopée, —Hector, Achille, Roland,—et de l'Histoire, Alexandre, Duguesclin, Bayard, Gaston de Foix. Il est de leur race et ils revivent en lui. Leurs coups d'estoc sont ses coups d'aile; son nom est, comme le leur, doré d'une auréole; il a mis du merveilleux dans sa vie.

Mais ce merveilleux est d'essence humaine. Cette vie a une valeur d'exemple. Chaque étape de la carrière de Guynemer est une leçon d'énergie. Au seuil du livre de M. Bordeaux, on peut lire la copie d'un enfant de douze ans, Paul Bailly, qui est un éloge de Guynemer. "Tous les Français de maintenant tâcheront de l'imiter et se souviendront de lui." Et l'ouvrage se termine par un Envoi, comme les ballades du temps jadis, adressé à ce même enfant, et en même temps qu'à lui, à la jeunesse française. Puisqu'elle leur est dédiée, tous les écoliers de France liront donc cette vie héroïque. Leurs yeux s'arrêteront d'abord sur le médaillon qui couronne la couverture du livre et où s'inscrit, avec la très jeune figure d'un soldat casqué de lauriers, la devise Gallia superat et superest: la France triomphe et survit. Puis en lisant ces pages, dont je m'assure qu'elles les passionneront comme les Vies de Plutarque enfièvraient Vauvenargues adolescent, ils connaîtront que Guynemer a été l'ouvrier de son destin, que ses miraculeuses réussites

(*A suivre sur la 4me page*)

Au Rédacteur du journal "Le Manitoba"

Je viens demander l'hospitalité de votre journal pour publier un article en réponse à une lâche calomnie qui a été lancée contre moi pendant un court séjour que je fis tout dernièrement en Floride pour aller chercher ma famille qui était restée là-bas avec mes vieux parents.

Il ne s'agirait ni plus ni moins d'une acusation d'avoir écris l'automne dernier aux autorités militaires, leur disant que les juges locaux nommés à Saint-Pierre pour le tribunal d'exemption n'avaient pas fait leur devoir; à ceci j'oppose un démenti formel et je défie mon lâche accusateur d'en fournir aucune preuve. Comme j'écris ces lignes dans le loisir de mon voyage de retour et que je ne suis pas au courant tout a fait des détails je verrai à mon retour que cet indigne calomiateur se démasque et si il ne me fait pas excuse publique par la voie des journaux, je verrai à ce que justice me soit rendue par la voie des tribunaux, car je ne veux pas rester sous l'accusation d'avoir trahi mes compatriotes d'adoption avec lesquels j'ai vécu en bons termes pendant vingt-neuf ans.

Le pire de la chose est que cette lâche infamie ait soulévé contre moi les jeunes gens conscripts par la dernière loi au point de me menacer de me faire un mauvais parti; je dois naturellement dire que ce n'est qu'une parti de ces jeunes gens qui se sont soulevés, car la majeure partie au lieu de faire comme ces quelques têtes chaudes s'ingurgiter d'alcool pour leur rendre du diable au corps, sont allés demander au Tout Puissant le réconfort et la grâce de revenir dans leurs foyers sains et saufs, ce qui était beaucoup plus édifiant pour leur famille et le public en général, mais malgré leurs menaces je n'en veux pas trop a ces jeunes gens qui ont été montés par cette lâcheté mais aussitôt que je connaîtrai l'auteur de tout cet incident regrettable il faudra bien qu'il agisse.

Ce que je regrette le plus c'est que certains parents ont pris fait et cause pour ces jeunes gens et qu'aujourd'hui l'ont veut me faire passer pour traître. Ce que je demande c'est un peu de patience et je verrai à confondre mon ou mes accusateurs. Je comprends que dans la douleur de voir partir un ou même deux enfants dans certains cas, l'on soit inclin à porter croyance à de tels rapports et je sympathise avec ces pauvres parents affectés; ne savons nous pas, nous-mêmes Belges de naissance ce que c'est que l'infortune, n'avons nous pas depuis bientôt quatre ans notre pays envahi et livré à la horde de ces barbares nous ne savons même pas ce que sont devenus tous nos parents là-bas, et chaque jour voit accroître leurs douleurs et leurs souffrances, j'ai personnellement plusieurs neveux pris par la dernière loi et bientôt j'aurai mes fils qui eux aussi iront offrir le grand sacrifice pour la patrie, faut-il qu'à cela l'on vienne nous jeter l'injure d'une pareille infamie, faut-il qu'après que nos populations aient été massacrées, outragées et conduites en exil, l'on vienne au Canada nous jeter la pierre d'une telle façon.

D'abord qu'ais je a voir à cette loi de conscription plus qu'un autre. Lors de la dernière élection je n'étais seulement pas ici pour voter, que j'ai mes idées personnelles sur la conscription il me semble que j'ai bien droit de les avoir comme un autre. Je ne me cache pas d'avoir dis en conversation l'automne dernier que l'exemption en bloc qui se faisait dans nos campagnes pourrait bien enmener d'autres mésures du gouvernement qui voulait prelever 100,000 hommes pour remplir les vides, mais est ce que prevoir une chose m'en rend responsable.

Le seul crime que l'on peut m'imputer est d'être resté loyal au drapeau Britannique qui nous a donné asile depuis vingt-neuf ans et qui un des premiers s'est lancé dans le conflit contre l'Allemagne pour faire respecter la neutralité de la Belgique, mon pays natal; pouvais-je faire autrement que de lui rester loyal, faireautrement eut été de la trahison et je crois que si mon lâche accusateur consultait le dictionnaire Larousse, cette qualification de traître que l'on veut m'imputer se trouverait justement ce qu'il lui appartient. L'on va jusqu'à dire pourquoi ne va-t-il pas lui-même defendre son pays plut tôt que d'envoyer les autres; qui ais-je jamais envoyé défendre mon pays, car d'aprs certains éléments, le Canada ne participerait à la guerre que pour se battre pour les autres, mais il me semble que l'on oublie trop facilement que dans cette lutte gigantesque l'on se bat pour l'empire britannique, pour la civilisation et aussi pour le Canada. Croirait on que les Etats-Unis sont entrés en lice avec toute leur ardeur par amour d'une telle où d'une telle nation, nous avons aujourd'hui plus de vingt pays qui luttent côte à côte contre le militarisme prussien. Soyons heureux, nous Canadiens, d'être dans le rôle d'honneur.

D'ailleurs, par mon âge et ma famille de treize enfants, la plupart en bas âge, si je n'ai pas été appelé sous les drapeaux, j'ai contribué autant qu'il m'a été possible au soulagement des infortunes de la guerre, car j'ai toujours souscris généreusement à toutes souscriptions aux fonds de secours Belges, Français, Serbes et Polonais, aux fonds patriotiques, à la Croix Rouge et j'ai aussi souscris largement aux différents emprunts de guerre que le pays a émis. Je demanderais que mon lâche accusateurs mette son bilan à côté du mien sur ce rapport et l'on verrait qui serait le plus loyal; d'ailleurs, n'a-t-on pas affiché dernièrement certains placards dénonçant avec moi certains citoyens des plus honorables qui eux, ont déjà des fils sur le champ de bataille, et les qualifiant de traitres, c'est déplorable de voir ces choses dans un pays libre et dans un pays civilisé.

J'ai toujours regretté l'attitude de certains journaux, soulevant avec leurs écris, nos paisibles populations de notre mère province, et je croyais que nos paroisses de l'Ouest en seraient exemptes, mais malheureusement, je m'aperçois qu'il s'est infiltré de leurs doctrines dans quelques-unes de nos familles, et c'est probablement la source de ces malentendus déplorables.

J'aurais préféré ne donner aucune publicité à cette malheureuse affaire, mais comme la chose est rendue maintenant publique, et que le moyen le plus rapide de faire connaître mon attitude à la population de Saint Pierre est de le faire par la voie de votre journal, je vous demande donc, M. le Rédacteur, de vouloir bien l'insérer dans vos colonnes, et vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,
Adh. RENUART.

En route le 29 Mai 1918.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Nous accusons réception des montants suivants reçus pendant la semaine en priant les donateurs d'agréer nos remerciements

Saint-Claude—	
Arthur Jobin	$10.00
Paul Emile Bérubé	5.00
Martin Frères	5.00
Mme Marie Jobin	2.00
M. Picton	2.00
Anonyme	2.00
Mlle Gabrielle Arbez	1.00
Mlle Hélène Arbez	1.00
Mlle Denise Arbez	1.00
M. Louis Arbez	1.00
Iréné Arbez	1.00
Henri Arbez	1.00
Gloux François	1.00
Jos Doyon	1.00
M. Guigueno	1.00
Jacques Leroux	1.00
Paul Lacroix	1.00
V. Bonneteau	1.00
M. Renaud	1.00
Guillaume Philippot	1.00
Fernand Vandel	1.00
J.-M. LeBris	1.00
Anonyme	1.00
Jos Plante	1.00
Jos Bodin	1.00
J. Legarff	1.00
Julien Philippe	1.00
Gustave Allegret	1.00
Edmond Jacques	1.00
Arthur Jacques	1.00
Antoine Jacques	1.00
Julien Bodin	.50
Armand Bodin	.50
Lucien Bodin	.50
Lucie Bodin	.50
Hélène Bodin	.50
Mme Height	.50
Mme Vve Dacquay	.50
Alphonse Picton	2.00
Total	$57.50
Lettelier—	
M. le curé Jutras	$5.00
Eusèbe Cadieux	5.00
Antoine Damphousse	1.000
Ernest Jutras	5.00
Zacharie Robert	5.00
Jos. Saurette	5.00
Paul Saurette	5.00
Napoléon Boiteau	2.00
Jos. Chaussé	2.00
Philippe Manseau	2.00
A. Chaput	1.00
Ernest Manseau	1.00
Théophile Lemay	1.00
Arthur Savoie	1.00
Onild Manseau	2.00
Josaphat Cadieux	1.00
	$48.00
Notre-Dame de Loudres—	
Rév. Père Antoine	$5.00
Famille Durand	5.00
Gustave Ragot	2.00
Anonyme	2.00
Pierre Vuignier	1.00
Jean Augert	1.00
Apollinaire Deihou	1.00
Louis Moreau	1.00
Dominique Roch	1.00
Claude Badiou	1.00
Clément Dompnier	1.00
Jules Pilloud	1.00
Hector Laporte	1.00
Francis Fouasse	1.00
Eustache Lafrenière	1.00
Mme Vve Bonefoy	1.00
Mlle Véronique Roch	.50
Alphonse Poiroux	.50
Mme H. Spirmel	.25
Antoine Gaspoy	.25
Total	$27.50
Laurier—	
Zung. Assailly	$2.00
Rosaire Gagné	2.00
St-Joseph—	
M. Z. Dumontier	$1.00
Lasalle—	
Anonyme	$1.00
St-Jean-Baptiste—	
Victor Grégoire	$1.00
Grande Clairière—	
Emile Carbotte	$1.00
Oak Point—	
Pierre Chartrand	$1.00

SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVEQUE

Sa Grandeur faisait dimanche dernier, la visite officielle de la Pacision et sa lumineuse clarté.

C'est avec un coeur de père et le sentiment élevé de ses responsabilités comme chef du grand diocèse de Saint-Boniface qu'il adressa la parole à ses ouailles, du haut de la chaire de la cathédrale.

Nous n'entreprendrons pas de faire un résumé de son sermon magistral.

Il fut comme toujours l'apôtre zelé, le père aimant, l'homme de la doctrine immuable dans sa prémision et sa lumineuse clarté.

Nous prenons la liberté de lui présenter nos hommages les plus respectueux.

Dans l'après-midi Sa Grandeur a donné la confirmation a un grand nombre d'enfants, qui le matin avait fait leur première communion.

M. Albert Bétournay

M. Albert Bétournay l'un de nos plus anciens citoyens est décédé vendredi dernier.

Les funérailles ont eu lieu mardi à la cathédraie.

Depuis 30 ans il était attaché au département des sauvages et était très populaire parmi les employés du gouvernement.

M. Bétournay était un maître de la musique il avait l'étincelle qui fait l'artiste; pendant de longues années il fut l'organiste de la cathédrale de Saint-Boniface et réfusa toujours d'accepter une rémunération pour le don de son talent.

Il était le fils de feu l'Honorable Juge Bétournay, le frère de MM. L. N. Bétournay, greffier de la cour de comté et de la cour surrogate de Winnipeg; de M. Arthur Bétournay et de Mesdames Auger et Prendergast.

Sa vénérable mère lui survit; nous ne voudrions pas commettre d'indiscrétion mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il fut pour elle un fils zèlé et devoué.

Nous offrons à sa famille l'expression de nos vives sympathies.

MME S. A. D. BERTRAND

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Madame Bertrand, épouse de M. S. A. D. Bertrand, ancien député de Saint-Boniface, et maintenant inspecteur de la voirie à Québec.

Madame Bertrand comptait au Manitoba un grand nombre d'amis et plusieurs se rappelleront avec reconnaissance sa charité et ses bonnes oeuvres.

ENREGISTREMENT DU CANADA

L'enregistrement de toute personne, homme et femme, de 16 ans et plus, dans tout le Canada se fera, samedi le 22 juin entre 7 heures a.m. et 10 heures p.m. aux endroits désignés par proclamation placée aux endroits publics.

Dans la ville de Saint-Boniface, des places convenables pour l'enregistrement seront choisis et des arrangements sont pris pour permettre l'enregistrement plusieurs pours avant le 22, de manière à avancer l'ouvrage.

Chacun est invité à s'enregistrer le plus tôt possible.

Les recettes de la vente des roses au profit de l'Orphélinat Saint-Joseph se sont montées à au dela de $4,000.

Le bureau de M. L. A. Delorme, avocat, est déménagé au no. 232 Edifice Cury, No. 233 Avenue Portage, en face du Bureau d Poste.

CHEVALIER DE L'AIR

(Suite de la Page 3)

procédaient moins du désir de la gloire que de la force croissante d'une volonté tenace, toujours tendue à mieux faire tendue surtout à servir, à servir son pays menacé et saignant. Sa devise était "Faire face." A son père, qui lui conseillait le repos, il répondait un jour: "Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné." De tels mots éclairent les profondeurs d'une âme et d'une personnalité font un symbole. Tous les enfants ne diront sans doute pas ce que disait ce petit Parisien qui, lors d'un des derniers raids, regardait dans une cour le ciel nocture: "Je veux être Guynemer." Mais pour tous et dans le plus lointain avenir, il demeurera comme une des formes éclatantes de l'Idéal français.

LEON CURY.

Ce repos n'est qu'un entr'acte dans la tragédie

La bataille du 29 a été le premier revers d'assez grande importance qu'aient éprouvé les Allemands. Pendant tout un jour ils ont jeté leurs masses en terrain découvert contre les franco-britanniques obstinément postés dans leurs tranchées, et, comme de juste, sans avancer d'un pouce, ils ont subi des pertes effroyables. Mais ce serait la plus grave erreur de croire qu'épuisés par ces hécatombes nos ennemis vont rester sur leur insuccès.

Ne sortons pas de cette idée certaine que l'Allemagne a la volonté absolue de terminer la guerre cette année et de la terminer par les armes.

Elle y est contrainte par les promesses solennelles qu'a faites le partimilitaire, qui n'a obtenu la liberté d'entreprendre cette offensive si risquée que parce qu'il la présentait comme le moyen de précipiter une issue favorable. Elle y est contrainte par sa situation économique intérieure qui nous l'avons indiqué hier, n'est pas améliorée à cette heure par l'aide illusoire de l'Ukraine. Elle y est contrainte par la détresse de ses alliés, qui manifestement appellent avec angoisse la paix.

Une note officieuse bulgare déclare que la Bulgarie n'a jamais prétendu mettre la main sur Salonique. Qu'est-ce à dire, sinon que le royaume du roi Ferdinand est prêt à clore les hostilités?

L'Allemagne fournira donc son maximun d'efforts. Le repos où nous croyons la voir aujourd'hui doit-être compris, sans aucun doute, comme un temps de préparation qu'elle emploie à la concentration de ses forces et à lélaboration systématique de travaux préliminaires. La prudence élémentaire nous ordonne de nous de faire des préparatifs à l'ongue échéance, mais il faut surtout songer à traverser heureusement la période sanglante qui va se prolonger quelques mois encore.

Ludendorff ne manquera pas de continuer la série de ses actions partielles d'une extrême violence, dans le but d'ébranler la solidité du front britannique et d'obliger notre commandement à disposer de nos réserves. En même temps, li prépare unep uissante action d'ensemble, qu'il déclenchera au moment et sur le point qui lui sembleront les plus opportuns. L'opinion française doit demeurer unanime et de sang-froid, avec une âme de guerre. La confiance lui est d'autant plus aisée que, quoi qu'il advienne, les armées alliées sont assurées d'avoir le dernier mot.

"Les deux premiers actes sont terminées, s'écriait à la fin d'avril le général von Ardenne dans le Berliner Tageblatt; le noeud de l'action est noué; l'intrigue, à son point culminant; l'émotion, à son comble. Un entr'acte est nécessaire pour le changement de décors et de costumes. La sonnerie pour le relever du rideau va retentir d'une minute à l'autre. On peut être sûr que le commandement allemand conduira la pièce jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à un dénouement satisfaisant. Un grand poète ne laisse pas son oeuvre à l'état de fragment!"

Tudieu! quel enthousiasme. Les armées allemandes ont là une jolie triompette, mais regardons à l'essentiel.

L'infanterie ennemie, certainement, ne s'est accrue ni en nombre ni en ardeur depuis six semaines. Tout au plus peut-elle se recompléter par des éléments inférieurs à ceux qu'ils remplaceront. Le grand état-mapor lui avait promis une victoire immédiate. Devant la décision fuyanteinsaisissable, elle ne peut qu'avoir perdu de sa confiance et de son élan. D'ailleurs, pour cette offensive, elle n'a pas en mains d'armes vraiment nouvelles. Sa mitrailleuse légère ne paraît pas supérieure pratiquement à notre fusil mitrailleur. Le minenwerfer léger, d'une portée de quinze cents mètres, vaut mieux, c'est possible, que nos lance-bombes de même poids, mais il est douteux que cet avantage soit pratiquement très efficace, en raison de l'extrême difficulté de ravitailler ces engins sur le champ de bataille. Et rien n'équivaut du côté ennemi aux grenades de fusil (Viven-Bessières).

L'artillerie? Elle est extrêmement nombreuse chez les Autro-Allemands, mais, de l'aveu universel, nettement inférieure à celle des Alliés et surtout des Français, en rapidité, en justesse de tir et, par là, en effets destructifs. Nos ennemis ont des canons formidables, mais s'ils les tirent mal? C'est même une question de grand intérêt de savoir comment et pourquoi les Français, en quelque sorte d'où qu'ils viennent, sont si merveilleusement aptes à faire des artilleurs.

Quant à l'aviation allemande, elle est nettement dominée, comme on l'a maintes fois noté depuis le 21 mars, par les admirables aviateurs anglais et par les français. Elle le sera de plus en plus, quand entreront en ligne les escadrilles américaines, et, dans une bref délai, par nos nouveaux engins dont il faut se réjouir.

Voilà un ensemble de raisons qui nous permettent de considérer l'avenir avec confiance. Il faut y joindre les mesures que nous avons plusieurs fois commentées et qui viennent d'assurer la réorganisation et le renforcement de l'armée alliée. Je fais allusion à l'enchâssement des régiments américains dans nos divisions et aux nouvelles levées anglaises. Et nul de nous n'omettra l'effet moral salutaire des hautes mesures de salut public que la justice est en train de prendre contre les misérables qui vendaient la France. Interrogez tous les combattants et ceux qui viennent de l'armée, ils vous diront qu'iles sntent à la fois la force de l'adversaire et leur propre supériorité. Ils sauveront la patrie, victorieusement, du plus effroyable assaut qu'elle ait subi à travers les siècles.

Maurice BARRES,
de l'Académie française.

NAISSANCE

En cette viile le 13 juin, la femme de M. Napoléon Phillippe Gosselin, une fille.

MARIAGE

A la cathédrale de Saint-Boniface, le 2 juin 1918, M. A. Trost, de Kildonan Est, Man., à Mlle Louisa Joly, du No. 22, rue Masson Saint-Boniface.

Le pavage de la rue Marion jusqu'aux "stockyards" doit commencer sous peu.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



PETITES ANNONCES

A LOUER—Maison absolument moderne à louer, 150, rue Notre-Dame. Téléphoner à Main 3526 ou s'adresser à 153 avenue Provencher.

ON DEMANDE— Des ouvrières finisseuses et opèratrices dans la fourrure. Bon salaire ainsi que des filles pour coudre à la main. S'adresser à Antonio Lanthier, 207, rue Horace, Norwood. 31—33

Ingenier demande emploi pour conduire tracteur sur la ferme. Longue expériences. S'adresser 168, Notre Dame Est, Winnipeg.

A LOUER—Deux chambres dans le bloc Gavaert-Deniset, 88 Provencher. Aussi trois chambres dans le même bloc. Egalement un magasin 25x32 à côté de la poste. Téléphone M. 993 et 2354. —30

ON DEMANDE—Une servante pour ouvrage général, sans lavage. S'adresser à Mme Dr. Lachance, No. 4, rue Hamel, Saint-Boniface. —30

A LOUER—Maison, No. 25, rue Des autels, s'adresser à F. X. Lavoie, No. 25 ou 45, rue Dumoulin, Saint-Boniface. —29—31

M. F. D. Pambrun, peintre à Saint-Boniface, désire annoncer au publique qu'il est prêt à faire tout genre d'ouvrages en peinture, posage de papier (tapisserie), calsomine, etc., etc., qui lui seront confier. Estimés gratuits fournis sur demande. S'adresser au No. 172, rue Notre Dame, Saint-Boniface ou par téléphone M. 2229. —23

A VENDRE—Une grande quantité de barils vide de 10 à 45 gallons chez Lavoie & Cie, 25, Dumoulin, Saint-Boniface. —23

A LOUER—Excellente et spacieuse maison à louer 143 rue Dubuc, Saint-Boniface, au bas prix de $15.00 par mois. S'adresser à Bernier, Blackwood & Bernier, 401 Edifice Somerset, Winnipeg.

ON DEMANDE— Un jeune homme de 16 à 18 ans et deux jeunes filles pour travailler dans une manufacture. Travail facile et assuré pour toute l'année. S'adresser à Marius & Co., 65, rue, De Lamorenie, Saint-Boniface.